

Le Havre, le 20 juin 2018

Chers clients

## PROCEDURE BOOKING DANGEREUX ONE FRANCE

Afin de traiter dans les plus brefs délais vos bookings export dangereux, veuillez noter ci après la procédure ONE à suivre :

-Les déclarations provisoires IMCO doivent être transmises **au moment du booking**.  
-La déclaration définitive doit être transmise le plus tôt possible car soumise aux partenaires coque ainsi qu'aux POD et ports de transbordement.

- si annulation tardive de dangereux, facturation de **EUR 125/BOOKING**

Il faut **IMPERATIVEMENT** que les éléments ci après soient bien mentionnés sur vos déclarations :

le nom du navire  
le POL /POD  
le numéro du TC,  
le numéro du booking,  
+ signatures et tampon

La non conformité laisse droit au service opération de ne pas faire embarquer le container

Merci de votre compréhension et vigilance

La Direction Commerciale